PROGRAMME D'AIDE 2020
POUR LA VÉGÉTALISATION DES RIVES

Inscription au programme, d'ici le 1er juin 2020

Comme à chaque année, le programme s'adresse aux propriétaires riverains, situés en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, devant végétaliser leur rive. Plus particulièrement, aux riverains ayant reçu un avis exigeant des travaux correctifs de reboisement de leur terrain sur le bord de l'eau, conformément à la réglementation en vigueur ou pour toute propriété n'ayant pas une rive (bande riveraine) pleine et conforme.

La Ville de Rivière-Rouge a fait l'acquisition d'arbres ayant les dimensions règlementaires exigées et offre la possibilité aux propriétaires riverains d'acheter, à prix réduit, une variété d'arbres dont les espèces ont été spécialement sélectionnées pour la restauration des rives.

Pour l'inscription au programme, les propriétaires riverains intéressés doivent communiquer avec M. Jean-Charles Clément, officier-conseil / environnement, d'ici le 1er juin 2020 au 819 275-3202 poste 425 ou avec le Service d'urbanisme et d'environnement à : urbanisme@riviere-rouge.ca. Les inscrits devront effectuer le paiement (par chèque) des arbres avant le 12 juin 2020. Notez que les quantités allouées à chacun varieront dépendamment du nombre d'inscriptions.

Étant donné la situation que nous vivons actuellement (Covid-19) et afin d'assurer la sécurité de tous, une fois inscrit et le paiement reçu, le Service d'urbanisme et d'environnement effectuera la livraison des arbres directement aux propriétaires qui seront présents à leur domicile, le 19 juin 2020 (sauf avis contraire) avec distanciation sociale (sans contact). Les arbres devront être plantés rapidement pour un résultat optimal.

Ce programme se voit comme étant une aide aux propriétaires riverains pour la mise en conformité obligatoire de leur rive, comme stipulé dans la réglementation actuellement en vigueur.